

Je voudrais savoir s'il est possible, dans les conditions actuelles du gouvernement du Vietnam du Sud de tenir des élections libres qui pourraient déterminer si la majorité de la population appuie le Front national de libération ou si elle est en faveur d'une intervention contre le Sud?

L'hon. M. MARTIN: Je crois que l'on est en voie d'avoir des élections libres. Vous savez que l'élection pour l'établissement de la Constitution a été un grand succès et je ne pense pas qu'il y ait des obstacles sérieux à des élections libres, au mois de septembre.

(Texte)

M. FOREST: Est-ce qu'on permettra aux représentants du Front national de libération de se présenter?

L'hon. M. MARTIN: Cela dépend des gens du Sud. C'est à eux à décider s'il y aura une coalition ou non. Cette question relève complètement de la liberté qu'on doit donner au peuple du Vietnam du Sud. C'est sa décision. Ce n'est pas à nous à lui imposer une décision.

M. Martial ASSELIN (*Charlevoix*): Monsieur le ministre, souhaiteriez-vous que les Nations Unies surveillent l'élection qui se tiendra au mois de septembre?

L'hon. M. MARTIN: Ce n'est pas son intention. Je crois que ce serait une tâche impossible pour les Nations Unies. Cela demanderait des forces illimitées et je ne crois pas qu'il en soit question.

(Traduction)

Le PRÉSIDENT: Ceci, je crois, termine le témoignage et l'interrogatoire du ministre sur le Vietnam. Je désire, au nom du Comité, le remercier de son aimable coopération. Le Comité voudra peut-être réinviter le ministre au sujet du Sud-Est asiatique après l'interrogatoire des autres témoins.

La semaine prochaine, si M. Taylor est disponible, nous nous réunirons de nouveau jeudi. Nous allons maintenant lever la séance.

(Texte)